

REGION *Singuere*

DEPARTEMENT *Singuere*

ARRONDISSEMENT

COMMUNE *Singuere*

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE DE (1)

Singuere



EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année *Deux Mille* (en lettres)

AN *2000*

N° dans le Registre : *Quatre Vingt Cinq* (en lettres)

85
(N° du jugement en chiffres)

Le *Neuf* Octobre *à* *Neuf* heures *et* *Quatre* minutes est né (e) à *Singuere*

Un enfant de sexe *Masculin* [M] OU [F]

PRENOMS *ABDOU LAYE*

LIEU DE NAISSANCE *INDIAYE*

de *ALFIASSATYE*

NOM DE FAMILLE *SYLLA*

et de *COUMBA*

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)
(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix de
le
sous le numéro
Inscrit le sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN
(N° dans le registre en chiffres)
AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

C.C. Singuere

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Singuere Le *19 AVR 2022*

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Prénoms et Nom *19 AVR 2022*

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso



RESERVE | 3 0 | DEP | CL | CEC | DN | S | FN | JDP

REGION DE :

Matam

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DÉPARTEMENT DE :

Raneryou-Ferlo

ETAT CIVIL

COMMUNE DE :

Ranerou

CENTRE DE (1)

Principal Ranerou

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

pour l'année

Deux mille six
(en lettres)

AN 2006

N° dans le Registre

Deux cent soixante dix-huit 278
(en lettres)

(N° dans le registre en chiffres)

Le Vingt-Quatre Mars Deux mille un (24-03-2001)

à _____ heures _____ minutes est né (e) à

Ranerou

LIEU DE NAISSANCE
(4)

un enfant de sexe

Féminin

M ou F

Khadiyatou

PRÉNOMS

Ndiaye

NOM DE LA FAMILLE

de

Alhassane

PRÉNOMS DU PÈRE

et de

Coumba

PRÉNOMS DE LA MÈRE

SYLWA

NOM DE LA FAMILLE DE LA MÈRE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLÉMENT)

Délivré par le tribunal d'instance de :

Matam

le Quinze Mars Deux mille six
(en lettres)

Sous le numéro :

Deux cent quatre vingt
(en lettres)

inscrit le 15.08 sur le Registre des Actes de Naissance de l'année

AN 2006

280

(N° dans le registre en chiffres)

AN 2006

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

Principal Ranerou

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Ranerou le 30.03.2022

L'Officier d'Etat Civil soussigné

REPUBLIQUE DU SENEGAL
COMMUNE RANEROU
ETAT CIVIL
400 F

(1) (2) (3) (4) notes et mentions marginales au verso

RESERVE

3 0

DEP

CL

SEC

DN

S

PN

JDP

REGION DE :

MATAM

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DÉPARTEMENT DE :

RANEROU FERLO

ETAT CIVIL

COMMUNE DE :

RANEROU

CENTRE DE (1)

RANEROU PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

pour l'année Deux mille six
(en lettres)

AN 2006

N° dans le Registre Deux Cent soixante Seize
(en lettres)

276

(N° dans le registre en chiffres)

Le Dix huit Aout, deux mille deux (18-08-2002)
à — heures — minutes est né (e) à RANEROU

LIEU DE NAISSANCE
(4)

un enfant de sexe Masculin M ou F

MAHMOU DJOU

PRÉNOMS

NDIAYE

NOM DE LA FAMILLE

de AL Hassane

PRÉNOMS DU PÈRE

et de COUMBA

PRÉNOMS DE LA MÈRE

SYLLA

NOM DE LA FAMILLE DE LA MÈRE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLÉMENTIF)

Déjà délivré par le tribunal d'instance de : MATAM
le huit Mars, deux mille six
(en lettres)

AN 2006

Sous le numéro : Deux Cent soixante dix huit
(en lettres)

278

(N° dans le registre en chiffres)

inscrit le 15/08 sur le Registre des Actes de Naissance de l'année

AN 2006

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Ranerou, le 30/03/2022
L'Officier d'Etat Civil soussigné

Ranerou Principal

MUSMANE GUELELBA

(1) (2) (3) (4) nc

REPUBLIQUE DU SENEGAL
COMMUNE RANEROU

les au verso

Prénoms et nom

RESERVE

ETAT - CIVIL
400 F

CL CEC DN S PN JDP

REGION

DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

COMMUNE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE DE (1)



EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année

Deux Mille Six Neuf

AN 2019

N° dans le Registre :

Deux Cent Vingt Deux

222 (N° du jugement en chiffres)

Le

Vingt Decembre Deux mille sept (2007)

à heures minutes est né (e) à

Linguiere

LIEU DE NAISSANCE

Un enfant de sexe Masculin [M] OU [F]

BILAL

INDIAYE

PRENOMS

de

AL-FLASSANE

NOM DE FAMILLE

PRENOMS DU PERE

et de

COUIMBA

SYLLA

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

PRENOMS DE LA MERE

pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix de

Linguiere

le

Vingt Neuf Decembre Deux mille Seize

sous le numéro

Seize Mille Six Cent Vingt Quatre

Inscrit le

18/02/19

sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN 2016

16624 (N° dans le registre en chiffres)

AN 2019

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

Centre de Linguiere

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A Linguiere Le

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Prénoms et Nom

DIARAYATOU DIOP

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso.

RESERVE

3 0

DEP

CL

CEC

DN

S

PN

JCP

REGION

DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

COMMUNE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE DE (1)



Linghere

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année

Deux Mille Onze

AN

2011

N° dans le Registre

Deux Cent quatre vingt Neuf

(N° du jugement en chiffres)

289

Le

Dix Septer Deux Mille Onze (2011)

à 9 heures 00 minutes est né (e) à

Linghere

LIEU DE NAISSANCE

Un enfant de sexe Masculin [M] OU [F]

ABDOUL-HAMIDOU

NIDIAYE

NOM DE FAMILLE

PRENOMS

ALHASSANE

de

PRENOMS DU PERE

COUMBA

SYLA

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

et de

PRENOMS DE LA MERE

pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix de

le

(en lettres)

AN

sous le numéro

(en lettres)

(N° dans le registre en chiffres)

Inscrit le

sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Linghere

Linghere Le 19 AVR 2012

L'Officier d'Etat Civil soussigné

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso.

Prénoms et Nom

RESERVE

3 0

DEP

CL

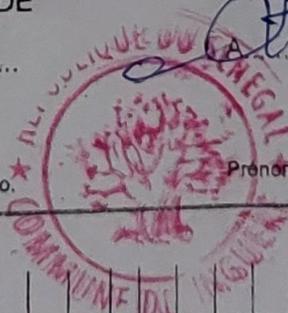
CEC

DN

S

FN

JDP



MARIAGE

L'An mil neuf cent quatre vingt six le quatre du mois de Juin à heures

devant nous Salou Gueye Officier de l'Etat-Civil

de la Commune de Thiès avons transcrit le jugement N° 592, du 31.12.1993 du tribunal Département de Thiès par lequel ont contracté mariage le 10. Novembre 1993 à Thiès

Epoux A Harsane NDIAYE

Né le 08.12.1966 à LINGUÈRE

Domicilié à Thiès Profession Enseignant

Fils de Malimou Dou et de Zeynabou NDIAYE

Epouse Coumbou SYLLA

Née le 10.09.1978 à RANÉROU / Matamb

Domiciliée à Thiès Profession Ménagère

Fille de Makhitar et de Fatimata DIAMCOURBA

Option la polygamie en présence des Témoins

1°/ 2°/ 3°/ 4°/ République du Sénégal Officier d'Etat Civil Central Commune de Thiès

4 JUIN 1996 Thiès, le 19 Pour Extrait certifié conforme L'Officier de l'Etat - Civil délégué Birame Siouf

Bulletin de salaire



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		600524A - NDIAYE - AL HASSANE		
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Mars 2022	Type de paie: O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		1	6	Emploi:		600524A		
Nb parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		2	5	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS	2358	/
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		6	6	Classe:	Echelon:	PPAL	03	
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut:	Hierarchie:	1 Statut 01	B3	
Mode de paiement:		DOMICILIATION BANCAIRE		Service:		IEF DIOURBEL		
Banque:		BANK OF AFRICA SENEGAL		Agence:	Compte:	TOUBA 28	00903007000176	
Code	Rubrique	Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue	
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE		MONTANT			121 238		
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE		MONTANT			24 248		
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT		MONTANT			60 619		
151	INDEMNITE DE RESIDENCE		MONTANT			16 973		
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01		MONTANT			3 515		
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01		MONTANT			10 000		
192	AUGMENTATION 04-94 01		MONTANT			15 500		
194	AUGMENTATION 01-2000		MONTANT			6 294		
195	AUGMENTATION 01-2002		MONTANT			10 000		
285	PRIME SCOLAIRE 01		MONTANT			25 000		
374	AUGMENTATION REPR LOGEMENT		MONTANT			15 000		
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89		MONTANT			3 000		
379	INDEMNITE REPR.DE LOGEMENT		MONTANT			85 000		
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)		MONTANT				10 000	
501	ALLOCATION SALAIRE UNIQUE 01		MONTANT			604		
503	ALLOCATIONS FAMILIALES 01		MONTANT			10 926		
505	MAJORATION ALLOCATION ENF PLU 01		MONTANT			780		
511	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT		MONTANT			3 555		
601	RETENUE FNR 12%		MONTANT				32 566	
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%		MONTANT				6 513	

	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT			2 000
	SYNDICAT SUDES SENEGAL		MONTANT			1 000
11	SUDES ?UVRES SOCIALES		MONTANT			500
Total des gains et des retenues					412 252	52 579
					Net à payer	359 673
Eléments de présence & rubriques indicatives						
Volet Trésor						
Employé	Mode de Règlement Employé					
	Mode de paiement	Banque/Agence			Compte	
600524A - NDIAYE - AL HASSANE	DOMICILIATION BANCAIRE	BANK OF AFRICA SENEGAL / TOUBA 28			00903007000176	

Le 13/04/2022 11:14